

Compte rendu du Conseil du 4 octobre 1986

1) ACTIVITE DU BUREAU PRESENTEE PAR A. TOUREN.

Les diverses démarches entreprises en direction du Ministère depuis juin ont eu pour but de prendre des renseignements sur la réforme en cours d'élaboration :

- entrevue avec M. VINCIGUERRA, conseiller du Ministre, en juin et lettre précisant nos propositions (B.U.P. n° 686 p. 1245),
- lettre adressée à M^{me} CATALA le 18 juin, restée sans réponse à ce jour,
- demande d'audience à M. LUCIUS, Directeur des Lycées et Collèges en juin, restée sans réponse à ce jour,
- le 10 septembre, demande d'audience par lettre à M. VINCIGUERRA et à M. LUCIUS. Aucune réponse à ce jour,
- lettre au Cabinet du Ministre fin septembre.

Il semblerait que le Ministère mette en place sa réforme sans concertations nouvelles. D'après les journaux, celle-ci devrait être connue vers mi-octobre.

Le 1^{er} octobre, des membres du Bureau (A. TOUREN, J. WINTHER, A. LESTRADE, J. TINNÈS) ont rencontré l'Inspection Générale : (M. SAISON, nouveau doyen, M. BURIE, M. RAVAILLE, M. BECQUELIN).

Le Ministre veut privilégier une formation générale jusqu'au baccalauréat, la spécialisation se faisant après. Il a demandé aux Inspections Générales, toutes disciplines confondues, de lui faire des propositions d'horaire avec un maximum impératif de 24 h + 2 h d'E.P.S., avec une exception pour la filière E avec 28 h + 2 h.

Dans l'enseignement général, à partir de la 1^{re}, sont prévues 4 filières littéraires A. (Lettres - Maths), A₂ (Lettres - Langues), A₃ (Lettres - Arts), A₄ (Lettres - Sciences sociales). (Dans les 3 premières il y aurait une option de SP avec contrôle au Bac, peut-être contrôle continu), et 4 filières scientifiques C₁ (Math - Physique), C₂ (Maths - Biologie), C₃ (Maths - Technologie), C₄ (Maths - Gestion). (Dans les 3 premières, 5 h de SP obligatoires, avec des difficultés pour la C₃).

Dans l'enseignement technique, qui dépend de M^{me} CATALA, il y aurait des structures analogues avec diminution du nombre

des filières. Il y aurait refonte et nouvelle répartition des brevets de technicien, bacs technologiques et bacs professionnels. En 2^e, il n'est pas prévu d'option Laboratoire et les filières F₅ F₆ F₇ F_{7'} et F₈ sont menacées, ce qui serait grave.

La seconde dite de détermination serait conservée mais il y a un danger de diminution de l'horaire de Sciences physiques. L'I.G. de Mathématiques considère que les Sciences physiques sont un complément utile des Mathématiques.

La section C reste encyclopédique, si on veut plus de scientifiques, il faut trouver autre chose.

Les nouveaux programmes sont mis au frais. Ils n'ont pas été publiés au B.O. du 18 septembre. Le Cabinet a demandé à l'I.G. d'étudier la « faisabilité » des programmes actuels. L'I.G. de SP n'avait pas attendu cette demande pour le faire. Les commentaires de 5^e sont au placard mais vont ressortir. Ils demandent d'éviter des dérapages en électronique et en chimie.

Le problème des agents techniques de Laboratoire reste prépondérant. Le Ministre semble réserver les postes aux T.U.C. car le recrutement de personnel qualifié est arrêté.

A l'initiative de A. TOUREN, l'U.d.P., l'A.P.B.G., l'U.P.S. et l'U.P.A., par lettre commune adressée le 3 octobre à la D.O.P.A.O.S., ont demandé une audience pour discuter des problèmes posés par la dégradation de la situation dans les laboratoires (lettre publiée au Bulletin N° 688).

2) BILAN DE RENTREE - ENQUETE.

De nombreux responsables académiques ont apporté des résultats, encore partiels. Une analyse sera présentée lors de l'A.G. de Reims.

3) ACTIONS EN COURS OU A DEVELOPPER.

Participations de membres de l'U.d.P. aux commissions officielles :

- Commissions horizontales et verticales sont supprimées.
- La Commission 1^{re} AB a terminé son travail. Le Ministère lui demande la publication d'un document de synthèse.
- La Commission sur l'évaluation en 2^e présidée par M. DELGÉE, Inspecteur Général, est reconduite. Un référentiel d'évaluation a été mis au point et est testé dans un certain nombre de classes cette année.
- La Commission sur l'évaluation en 1^{re} et T scientifiques, présidée par M. CROS, Inspecteur Général, continue. Sa compo-

sition est modifiée : elle regroupe des membres de la Commission évaluation en Terminale de l'an dernier, de la Commission évaluation en 1^{re} AB et des membres nouveaux.

Devant le danger d'une éventuelle réduction d'horaire en 2^e Indifférenciée, Gérard BAZIN propose un texte adopté à l'unanimité après discussion sous la forme suivante :

- Le Conseil de l'U.d.P. manifeste son émotion devant des informations faisant état d'une diminution de l'horaire de SP en classe de 2^e dite de détermination.
- Le Conseil considère que l'orientation vers des filières scientifiques d'un nombre suffisant d'élèves et la possibilité pour certains d'entre eux de surmonter des difficultés en SP ne pourront être obtenus que grâce à un enseignement d'un volume horaire suffisant.
- Le Conseil donne mandat au Bureau pour intervenir à tous niveaux afin de voir un horaire de 4 h/élève attribué aux SP.

Un collègue attire l'attention des membres du Conseil sur un projet de texte qui risquerait de supprimer l'heure de laboratoire pour les professeurs d'Ecole Normale. *Il faut rester très vigilant.*

Jacqueline TINNÈS demande l'avis du Conseil sur l'éventuelle création d'une section scientifique « à mi-chemin » entre une section math - physique et une section math - biologie pour que les futurs élèves d'I.U.T. et de B.T.S. de physique ou chimie puissent plus facilement trouver leur voie. Une collègue souligne qu'il y aurait, pour certains petits lycées, une difficulté à créer trois terminales scientifiques. André TOUREN rappelle la réponse de M. ANTONMATTEI à l'époque : la section C₂ serait réservée aux études biologiques, médicales, la section C₁ serait réservée aux futurs mathématiciens, physiciens et chimistes avec un niveau d'exigences en math plus accessible que celui de l'actuelle TC.

4) OLYMPIADES DE CHIMIE.

Les Olympiades (II) ont fait l'objet d'un article très complet dans l'Actualité Chimique de juin-juillet 1986 et de diverses informations dans nos Bulletins n^{os} 680 - 683 - 686.

En ce qui concerne Olympiades (III), les délégués régionaux de la Société Française de Chimie ont récemment reçu une trentaine d'exemplaires chacun, du document regroupant les sujets des concours 1986 et la bibliographie pour le thème nouveau cette année : Connaissance et méthodes de Chimie générale et organique appliquées aux boissons (y compris l'eau).

Les Collègues qui souhaiteraient disposer de ce document, réalisé par l'Union des Physiciens et financé par l'Union des In-

dustries chimiques, doivent se mettre en contact avec le délégué U.d.P. ou S.F.C. de leur académie. Dans de nombreuses académies, les préparations se sont déjà mises en place. Un premier bilan sera fait le 31 octobre.

Une réunion du Comité de Coordination aura lieu le 17 octobre, Claude MESNIL qui représente avec André DURUPHY l'U.d.P. à ce comité y participera. Les délégués académiques recevront alors de plus amples informations.

5) COMPTE RENDU DU STAGE DE CHIMIE FINE.

L'Ecole d'été de Chimie fine annoncée dans le B.U.P. n° 683 a eu lieu du 7 au 11 juillet à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris et a regroupé près d'une centaine de professeurs. Un compte rendu est paru dans le Bulletin de novembre.

Suite à cette Ecole, d'autres manifestations sont en préparation en collaboration avec la Société Française de Chimie, l'Union des Industries Chimiques, les Ecoles de Chimie, l'Université, l'Inspection Générale, et l'Union des Professeurs de Spéciales.

Une première rencontre aura lieu début novembre à Paris.

6) QUESTIONS DIVERSES.

— Parution au J.O. du 16 juillet 1986, p. 1585 du texte ci-après qui permet enfin à notre association d'avoir une existence légale :

27 juin 1986. Déclaration à la préfecture de police. *Ancien titre* : Union des Physiciens. *Nouveau titre* : Union des Physiciens - Association des professeurs de physique et de chimie. *Siège social* : lycée Saint-Louis, 44, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

— Le choix de la date des prochaines journées nationales est évoqué, il ne sera précisé qu'après la publication des prochaines dates de vacances.

— ROUSSELET (Bordeaux) demande : « Que peut-on faire pour améliorer notre "image de marque" auprès des parents d'élèves, des media ? »

Un journal syndical a proposé de publier un article écrit par l'U.d.P. sur l'enseignement des Sciences physiques.

Presse et syndicats sont invités à participer aux journées.

Un collègue évoque la brochure publiée dans l'Académie de Bordeaux pour mieux faire connaître la section F₅.

Toute idée ou proposition dans ce domaine sera la bienvenue.

Prochain Conseil : samedi 31 janvier 1987 à 14 h 30, Lycée Saint-Louis, Paris.
